

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 12/01/2018

Reçu en préfecture le 12/01/2018

Affiché le



ID : 048-214800914-20171211-2017_28-DE

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 28/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11/12/2017**

**OBJET : REVITALISATION ET AMENAGEMENT PAYSAGER DU
CENTRE BOURG DE RIEUTORT D'AUBRAC**

L'an deux mille dix sept et le onze décembre à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Etaient absents : Valérie CHAYLA.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de revitalisation et d'aménagement du centre bourg de Rieutort d'Aubrac et donne lecture des devis descriptifs et estimatifs d'un montant H.T. de 520 000 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- donne un avis favorable à ce projet.
- sollicite du conseil départemental une subvention la plus élevée possible dans le cadre des contrats territoriaux pour la partie voirie
- sollicite de l'Etat une subvention DETR de 60 % pour participer au financement de cette dépense pour la partie aménagement paysager
- sollicite de la Région Occitanie une subvention de 20% dans le cadre des aménagements paysagers.
- mandate Monsieur le Maire pour obtenir les subventions maximum pour ce projet et signer tous documents afférents à cette affaire.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 11/12/2017

Le Maire

